Envoyé en préfecture le 04/04/2026
Reçu en préfecture le 04/04/2026
Publié le
ID : 029-212901516-20260404-DAG260303-DE

VILLE DE MORLAIX Département du Finistère	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU SAMEDI 4 AVRIL 2026
Date de convocation : 27 mars 2026	Président : Jean-Paul VERMOT.
Question : DAG n° 26-03-03	Étaient présents : Jean-Paul VERMOT ; Philippe EUZEN ; Catherine TRÉANTON ; Frédéric L'AMINOT ; Nathalie BARNET ; Jérôme PLOUZEN ; Valérie SCATTOLIN ; André LAURENT ; Laetitia ABILY ; Enzo DE GREGORIO ; Yvon LAURANS ; Françoise QUÉINNEC ; Michel BEAUPRÉ ; Marie-Françoise MADEC ; Patricia STÉPHAN ; Ahamada ZOUBEIRI ; Marie GALLOUÉDEC ; Katell SALAZAR ; Marlène CALVIAC ; Camille THOMAS ; David GUYOMAR ; Kristell BRETON ; Catherine MILIN ; Michael RESTIER ; Konshitah ENGUTSAMY ; Glenn LE SAOUT ; Georges AURÉGAN ; Olivier BELLEC ; Daniel BÂCHE ; Bérengère MORISSET BERNARD.
Rapporteur : Philippe EUZEN	
Nombre de conseillers en exercice : 33	
Nombre de conseillers présents : 30	
Nombre de conseillers votants : 33	
Nombre de suffrages exprimés : 33	Ont donné procuration : Ismaël DUPONT à Enzo DE GREGORIO ; Colette LOISEAU à Valérie SCATTOLIN ; Hélène HETAULT-GUÉZENNEC à Bérengère MORISSET BERNARD.
Nombre de voix : Pour : 33 Contre : 0 Abstentions : 0	Secrétaire de séance : Enzo DE GREGORIO.

> COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – ÉLECTION DES MEMBRES

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1411-5 et L. 1414-2 ;

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire et des adjoints en date du 21 mars 2026 ;

Vu les listes de candidats pour siéger au sein de la commission d'appel d'offres ;

Considérant que l'attributaire d'un marché dont le montant est supérieur aux seuils européens doit être choisi par une commission d'appel d'offres ;

Considérant que la commission d'appel d'offres sera consultée pour avis préalablement à l'attribution des marchés dont le montant estimé est supérieur à 60 000 € HT afin de renforcer la transparence de ses procédures d'achat publics ;

Considérant que dans les communes de plus de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres est composée de l'autorité habilitée à signer le marché ou de son représentant et de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants du conseil municipal élus en son sein, à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Envoyé en préfecture le 04/04/2026
Reçu en préfecture le 04/04/2026
Publié le
ID : 029-212901516-20260404-DAG260303-DE

Considérant que l'élection des membres de la commission d'appel d'offres se déroule au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant que sont candidates les listes suivantes :

Liste « MORLAIX ENSEMBLE »	Liste « POUR MORLAIX »
TITULAIRES	
André LAURENT	Olivier BELLEC
Nathalie BARNET	
Jérôme PLOUZEN	
Patricia STEPHAN	
SUPPLEANTS	
Valérie SCATTOLIN	Daniel BÂCHE
Laetitia ABILY	
Marlène CALVIAC	
Enzo DE GREGORIO	

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Les membres de l'assemblée délibérante, à l'unanimité :

- Article 1 : décident que l'élection des membres se fera par un vote à main levée ;
- Article 2 : élisent à la représentation proportionnelle au plus fort reste, les membres de la commission d'appel d'offres ;
- Article 3 : après avoir mis au vote, les membres élus de la commission d'appel d'offres, sont les suivants :

Liste « MORLAIX ENSEMBLE »	Liste « POUR MORLAIX»
TITULAIRES	
André LAURENT	Olivier BELLEC
Nathalie BARNET	
Jérôme PLOUZEN	
Patricia STEPHAN	
SUPPLEANTS	
Valérie SCATTOLIN	Daniel BÂCHE
Laetitia ABILY	
Marlène CALVIAC	
Enzo DE GREGORIO	

- Article 4 : cet acte sera transmis au Préfet du Finistère au titre du contrôle de légalité. Il peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois auprès du tribunal administratif de Rennes ou sur le site télérecours citoyen (www.telerecours.fr) à compter de l'accomplissement des mesures de publicité adaptées ou de sa notification.

Le secrétaire de séance,

Enzo DE GREGORIO

Le Maire,

VILLE DE MORLAIX FINISTÈRE

Jean-Paul VERMOT